

BUDGET PRIMITIF 2021



NOTE SYNTHETIQUE

EN APPLICATION DE L'ARTICLE L2313-1 DU CGCT

L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2021

- Un Débat d'Orientations Budgétaires lors du Conseil Municipal du 22 mars 2021,
- Un Budget Primitif 2020, adopté lors du Conseil Municipal du 17 juin 2020.

LES ELEMENTS CONSTITUTIFS DU BUDGET PRINCIPAL 2021

- Un contexte économique fragilisé par la pérennité du COVID19,
 - Un maintien des dépenses des charges à caractère général au niveau 2020,
- Une stabilité de la masse salariale,
- Un maintien des deux taux de fiscalité locale restants (Taxe Foncière Bâtie et Taxe Foncière Non Bâtie),
- Un recours à l'emprunt possible,
- Un investissement massif, pour les dépenses d'équipements, à hauteur de 27,85 M€ dont 4,97 M€ de Restes à Réaliser.

Principaux ratios

Population totale au 1^{er} janvier 2021 (recensement INSEE) : 29 566 habitants

Les ratios du BP 2021	Valeur	Moyennes nationales de la strate
1 - Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 022 €	1 234 €
2 - Produit des impositions directes / population	477 €	633 €
3 - Recettes réelles de fonctionnement / population	1 117 €	1 415 €
4 - Dépenses d'équipement brut / population	942 €	302 €
5 - Encours de la dette / population	0	1 076 €
6 - DGF / population	155 €	198 €
7 - Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	58,87%	61,10%
8 - Dépenses de fonctionnement et remboursement de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement	91,56%	94,50%
9 - Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	84,34%	21,40%
10 - Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	0,00%	76,00%

Les ratios de la strates sont les derniers connus soit ceux de 2017

(*) Source : DGFIP, ratios financiers des Communes par strate de population 2017 (Communes de 20 000 à 50 000 hab.)

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2021

Les prévisions de recettes

Diminution des recettes réelles de fonctionnement par rapport à 2020 (réduction des dotations de l'Etat pour la 5^{ème} année consécutive), conformément au Projet Loi des Finances (PLF) 2019.

Etat récapitulatif des recettes de fonctionnement par grande masse

Recettes Fonctionnement BP 2021

Chapitre	Libellé	BP 2020	BP 2021	
002	Excédent antérieur reporté	5 720 088 €	2 664 229 €	
013	Atténuations de charges	65 000 €	75 000 €	
70	Produits de services, du domaine	2 585 837 €	2 420 080 €	
73	Impôts et taxes	23 353 700 €	22 486 897 €	
74	Dotations, subventions, participations	7 345 600 €	7 258 678 €	
75	Autres produits de gestion courante	828 625 €	740 100 €	
76	Produits financiers	500 €	1 000 €	
77	Produits exceptionnels	28 000 €	35 200 €	
78	Reprises sur amortissements et provisions	0 €	0 €	
042	Opérations d'ordre transfert entre sections	0 €	0 €	
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	39 927 350 €	35 681 184 €	-10,63%

arrondi à l'€ supérieur ou inférieur

Si l'on soustrait la reprise de l'excédent de fonctionnement et les produits exceptionnels qui varient fortement d'une année à l'autre faussant ainsi une bonne analyse, nous pouvons constater que :

- Les produits des services ont été revus à la baisse afin de tenir compte de la crise sanitaire et économique qui se déroule actuellement.

- Les impôts et taxes baissent pour des raisons prudentielles, les changements opérés par l'Etat n'ont pas encore produit leurs effets et les conséquences à venir sont difficilement chiffrables.

- Les dotations poursuivent leur déclin en particulier sur notre dotation forfaitaire qui sert de variable d'ajustement pour ce que l'Etat reprend aux Collectivités.

Fiscalité

Désormais, suite à la réforme de la Taxe d'Habitation, les Communes n'ont plus de levier que sur le taux de la Taxe Foncière sur les propriétés Bâties (TFPB) et la Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB). Le produit de la Taxe d'Habitation, compensé par l'Etat, est reversé aux communes sous forme de :

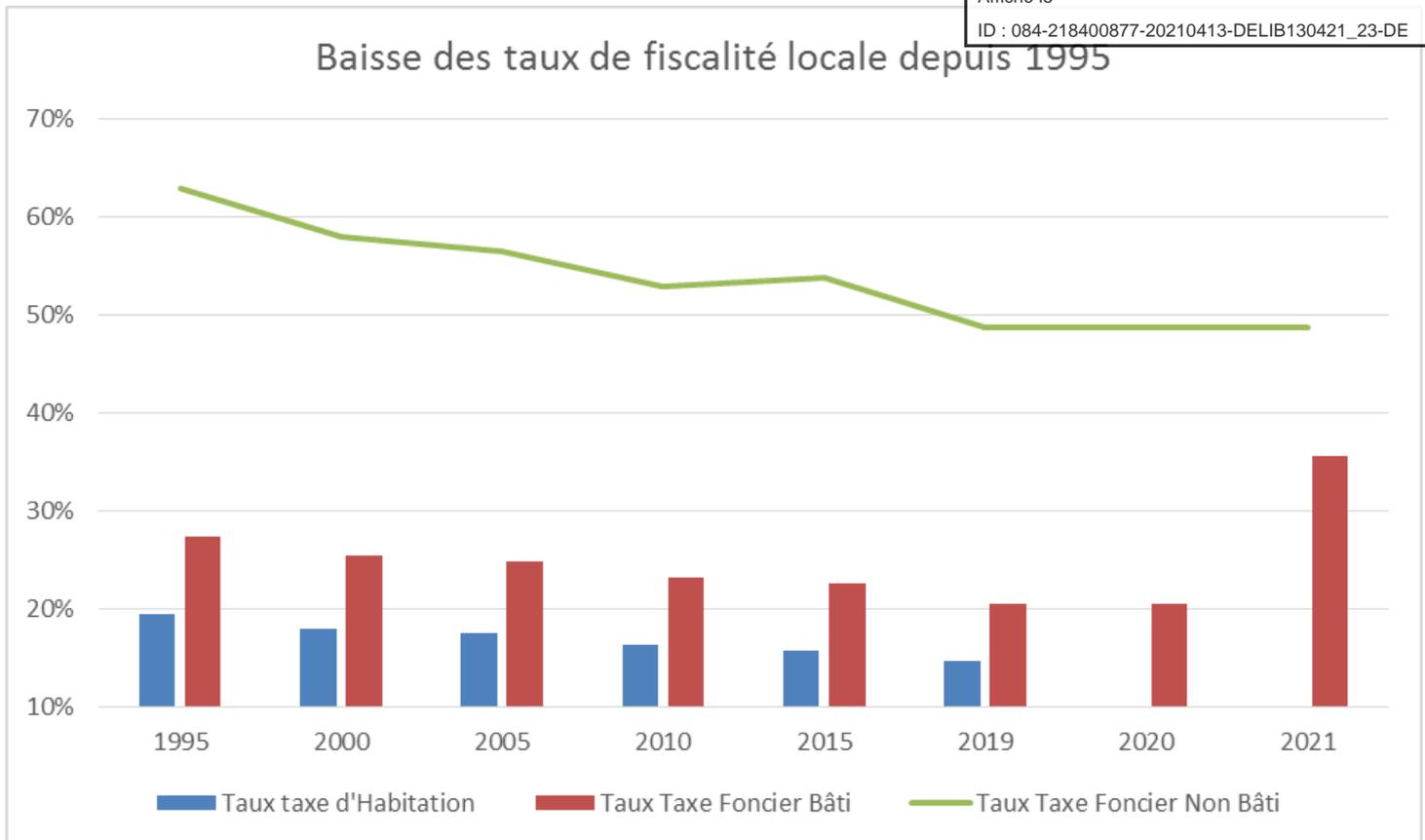
- Une part de TH restante sur les résidences secondaires,
- Une part par le transfert du taux du département de Taxe Foncière Bâti sur les communes (+ 15,13% pour Orange).

Pour 2020, au vu de cette compensation et de la crise économique actuelle, la ville propose de rester sur des valeurs moindres.

Les taux votés en 2020 seront les suivants : Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties à 35,60% (soit 20,47% de la ville + 15,13% du département), Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties à 48,81%

Evolution des taux d'imposition TH, TF, TFNB depuis 1995 :

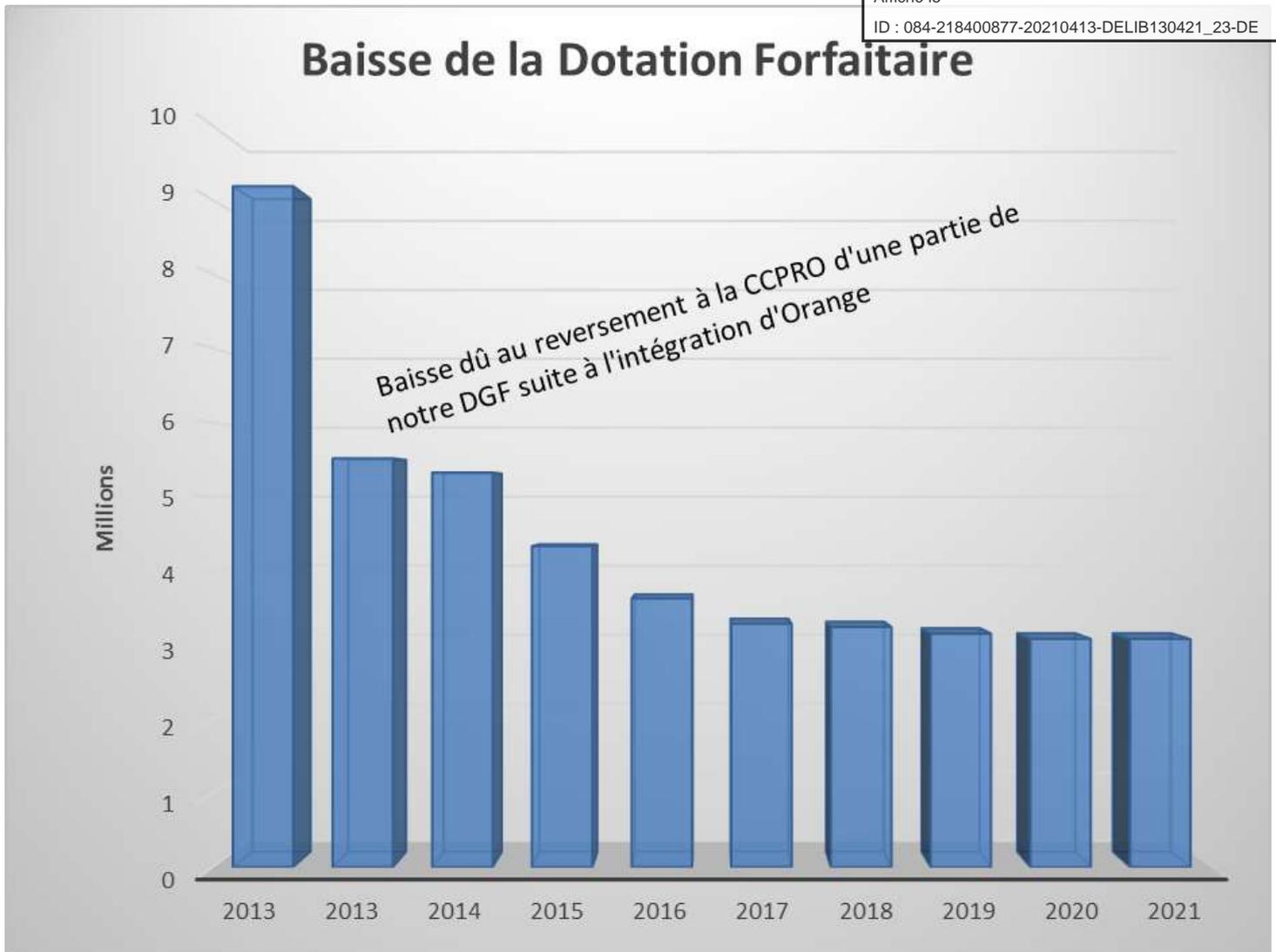
	1995	2000	2005	2010	2015	2019	2020	2021
Taux taxe d'Habitation	19,50%	17,96%	17,48%	16,37%	15,77%	14,61%	Compensé	Compensé
Taux Taxe Foncier Bâti	27,40%	25,50%	24,82%	23,24%	22,55%	20,47%	20,47%	35,60%
Taux Taxe Foncier Non Bâti	63,00%	58,00%	56,46%	52,87%	53,78%	48,81%	48,81%	48,81%



Concours financiers de l'Etat aux collectivités :

Conformément au Projet Loi des Finances 2020, le montant de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) restera stable au niveau de son enveloppe de 2018 soit 27 milliards d'€.

Par contre, la dotation forfaitaire, variable d'ajustement par excellence, continue de décroître d'année en année.



() Les chiffres mentionnés de 2021 sont des estimations.*

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2020

Les prévisions de dépenses :

Diminution des dépenses de fonctionnement par rapport à 2020 (après retraitement des charges exceptionnelles et au virement à la section d'investissement) relatives aux autres charges de gestion courantes (- 321 000 €) et aux amortissements.

(- 318 000 €). La pérennité de recherche d'économie sur l'ensemble est plus que jamais au cœur de notre préparation budgétaire.

Etat récapitulatif des dépenses de fonctionnement par grande masse

Dépenses Fonctionnement BP 2021

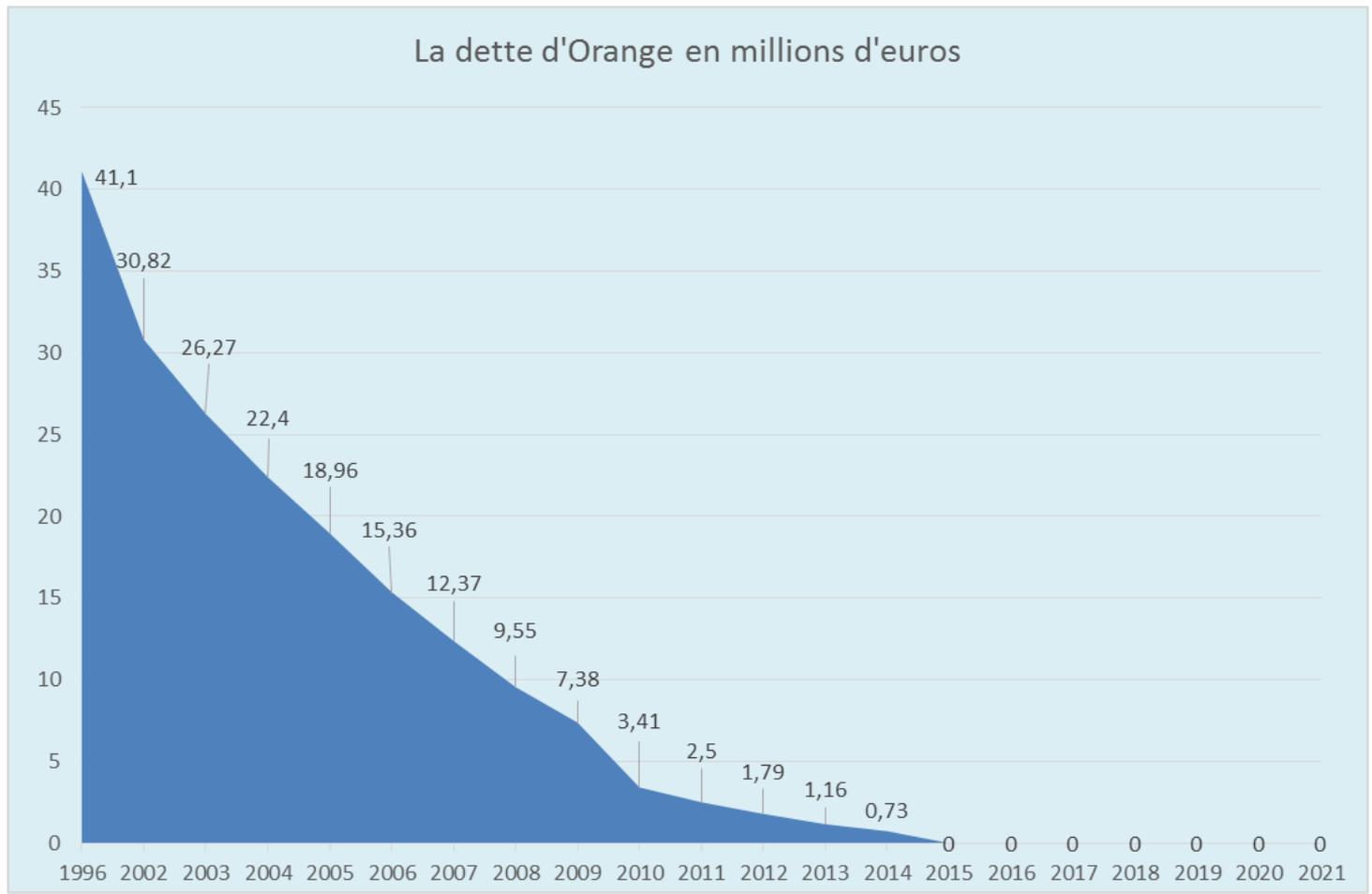
Chapitre	Libelle	BP 2020	BP 2021	Baisse de
002	Excédent de fonctionnement reporté	0 €	0 €	
011	Charges à caractère général	7 746 505 €	7 807 723 €	0,79%
012	Charges de personnel	17 753 040 €	17 797 230 €	0,25%
014	Atténuation de produits	500 500 €	500 000 €	-0,10%
65	Autres charges de Gestion Courante	4 256 190 €	3 925 014 €	-7,78%
66	Charges financières	0 €	0 €	
67	Charges exceptionnelles	238 760 €	165 381 €	
68	Créances irrécouvrables	0 €	34 000 €	
022	Dépenses imprévues	394 886 €	0 €	
023	Virement à la section d'investissement	6 470 375 €	2 666 233 €	
042	<i>Opérations ordres transfert entre sections</i>	<i>3 103 550 €</i>	<i>2 785 603 €</i>	
	<i>dont amortissements</i>		<i>2 781 205 €</i>	
	<i>dont autres opérations d'ordres</i>		<i>4 398 €</i>	
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	40 463 807 €	35 681 184 €	

Arrondi à l'€ supérieur ou inférieur

La dette

Pour l'exercice 2021, aucun recours à l'emprunt n'est prévu. Néanmoins, au vu de l'ampleur des travaux en cours et à venir, des consultations sont susceptibles d'être lancées en amont afin de bénéficier de taux encore bas.

Rétrospective sur la capacité de désendettement :



La représentation, ci-dessus, montre le fort désendettement de la ville d'Orange qui a effacé 42 M€ de dettes en 20 ans, de 1995 à 2015.

Ce désendettement s'est accompagné de lourds investissements pour notre ville puisque les frais d'intérêts « économisés » ont pu être consacrés aux travaux de notre ville.

Evolution du ratio rapportant l'encours de dette au 1/01/N (INSEE) :

Années	Capital restant dû (en K euros)	Dette par Habitant	Moyenne Strate	Ratio Orange /strate
2009	7 384 €	250 €	1 078 €	23,19%
2010	3 413 €	116 €	1 078 €	10,76%
2011	2 503 €	84 €	1 078 €	7,79%
2012	1 788 €	59 €	1 118 €	5,28%
2013	1 162 €	39 €	1 063 €	3,67%
2014	730 €	25 €	1 063 €	2,35%
2015	128 €	4 €	1 099 €	0,36%
2016	0 €	0 €	1 109 €	0,00%
2017	0 €	0 €	1 109 €	0,00%
2018	0 €	0 €	1 109 €	0,00%
2019	0 €	0 €	1 109 €	0,00%
2020	0 €	0 €	1 109 €	0,00%
2021	0 €	0 €	1 076 €	0,00%

Un ratio de désendettement à 0 année depuis 2016 et bien inférieur aux 12 années imposées par la loi de programmation des finances publiques 2018-2022.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT 2019

Les recettes d'investissement prévisionnelles :

Recettes Investissement BP 2021

Chapitre	Libellé	BP 2020	BP 2021	
001	Excédent antérieur reporté	6 041 095 €	10 526 990 €	
10	Dotations, fonds divers	2 127 132 €	2 933 026 €	
1068	couverture déficit inv	7 000 000 €	6 000 000 €	
13	Subventions d'investissement	2 135 119 €	2 130 700 €	
16	Baisse de A64:E77	25 000 €	25 000 €	
20	Immobilisation Incorporelles	68 607 €	0 €	
21	Immobilisations corporelles	0 €	0 €	
23	Immobilisations en cours	100 000 €	0 €	
27	Autres immobilisations financières	0 €	0 €	
024	Produit des cessions d'immobilisations	853 206 €	830 392 €	
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	6 470 375 €	2 666 233 €	
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	3 103 550 €	2 785 603 €	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	225 000 €	68 607 €	
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT	28 149 085 €	27 966 551 €	-0,65%
	TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT SANS 001	22 107 989 €	17 439 561 €	-21,12%

Pour les recettes d'investissement, nous pouvons constater que les chapitres « volatiles d'année en année (001, 1068, 024, 021, 04 et 041) », sont les principaux pourvoyeurs de recettes d'où une attention toute particulière à leur égard.

Après avoir provisionné de 7 M€ la section d'investissement en 2020, nous continuerons en 2021 avec 6 M€ afin de pouvoir continuer notre politique de travaux d'investissement conséquents.

Les dépenses d'investissement prévisionnelles :

Dépenses Investissement BP 2021

Chapitre	Libellé	BP 2020	BP 2021
001	Résultat reporté d'investissement	0 €	0 €
10	Dotations, fonds divers et réserves	12 040 €	0 €
13	Subventions d'investissement	0 €	0 €
16	Emprunts et dettes assimilées	25 000 €	25 000 €
20	Immobilisations incorporelles	736 828 €	498 765 €
204	Subventions d'équipement versées	1 078 995 €	1 592 095 €
21	Immobilisations corporelles	12 489 346 €	14 606 001 €
23	Immobilisations en cours	12 097 876 €	11 150 083 €
26	Participations, créances rattachées à des participations	0 €	0 €
27	Autres immobilisations financières	5 000 €	26 000 €
020	Dépenses imprévues	1 479 000 €	0 €
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	0 €	0 €
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	225 000 €	68 607 €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT	28 149 085 €	27 966 551 €
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT SANS 001	28 149 085 €	27 966 551 €

L'étude des dépenses d'investissement 2021 laisse apparaître que sur les 27,97 M€ (dont 4,97 M€ de RAR) provisionnés, 99,57 % seront consacrés à la partie noble de l'investissement à savoir les dépenses d'équipements. Sans capital de dette à rembourser et en maîtrisant les autres postes de dépenses, Orange peut ainsi mener des travaux conséquents pour pérenniser une très bonne qualité de vie à ses concitoyens.

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS - 2021

PATRIMOINE	THEATRE ANTIQUE : restauration des parements	576 788,00 €
	THEATRE ANTIQUE : éclairage, toit de scène, régie, création WC	670 800,00 €
	ARC TRIOMPHE : restitution corniches	782 195,00 €
	CLOTURE MONTEE DES PRINCES	90 000,00 €
	EGLISE NOTRE DAME : restauration décors St Joseph + Ste Anne + Nef	398 484,00 €
	EGLISE ST FLORENT : travaux réfection toiture + oratoire+ façades	228 480,00 €
	HEMICYCLE : mise en valeur des ruines	180 000,00 €
	COLLINE : mise en valeur du château	620 123,00 €
	HOTEL DIEU : création archives municipales	475 117,00 €
	THEATRE MUNICIPAL : Travaux façades + menuiseries extérieures	259 200,00 €
	4 281 187,00 €	
AUTRES BATIMENTS	ECOLES	876 520,00 €
	GYMNASE ARGENSOL	660 000,00 €
	ADAP	60 000,00 €
	REHABILITATION FERME GRENOUILLET	60 000,00 €
	CONSERVATOIRE - SECRETARIAT	180 000,00 €
	MEDIATHEQUE : ETANCHEITE TERRASSE PRIVATIVE	169 000,00 €
	FERME DES COURREGES	120 000,00 €
	CREMATORIUM - REPRISE TRAVAUX INTERIEURS	360 000,00 €
	CONSTRUCTION BATIMENT TECHNIQUE CIMETIERE	1 020 000,00 €
	POSTE DE POLICE	60 000,00 €
	REHABILITATION HALL EXPOSITION	420 000,00 €
	HOTEL DE VILLE	72 000,00 €
	ETUDES / FRAIS DE RECHERCHE	89 000,00 €
	ACQUISITION MAISON RUE CASIMIR MOYNIER	209 000,00 €
	ACQUISITION LOCAL COMMERCIAL 24 R ST MARTIN	80 300,00 €
ACQUISITION IMMEUBLE 36 R DE LA REPUBLIQUE	121 000,00 €	
	4 556 820,00 €	
TERRAINS ET AMENAGEMENTS	WC POURTOULES	201 600,00 €
	DEVIATION NATIONALE 7	1 500 000,00 €
	AQUISITION FRICHE - IMPASSE PRIMEVERS	825 000,00 €
	EV GARE 2EME TRANCHE	70 000,00 €
	CONSTRUCTION BOULODROME	240 000,00 €
	STATION SERVICE / AIRE DE LAVAGE	300 000,00 €
	STADE BALMAIN	200 000,00 €
	PARKING GRENOUILLET	2 160 000,00 €
	EXTENSION CIMETIERE COUDOULET	2 532 000,00 €
	SUBVENTIONS FACADES + OPAH	80 000,00 €
	REHABILITATIONS COMMERCES CENTRE VILLE	600 000,00 €
	8 708 600,00 €	
DIVERS	VIDEOPROTECTION	400 000,00 €
	HORODATEURS	246 000,00 €
	MATERIEL DIVERS	450 000,00 €
	MOTHER GRILL : éclairage scène Théâtre Antique	422 000,00 €
	OUTILLAGE TECHNIQUE	519 850,00 €
	VEHICULES	173 000,00 €
	MOBILIER	184 200,00 €
	MATERIEL DE BUREAU / INFORMATIQUE / LICENCES	504 000,00 €
	COLLECTION VALENTIN CHEYLARD	475 000,00 €
	RESTAURATION ŒUVRES D'ART : CADRES / TABLEAUX / CERAMIQUES	126 195,00 €
	3 500 245,00 €	

Conclusion :

L'année 2021 se caractérisera par :

- Un encadrement strict des dépenses de fonctionnement ;
- La poursuite de l'optimisation des recettes de fonctionnement ;
- Une dette pouvant rester nulle ;
- Une stabilité des taux d'impositions pour deux des trois taxes locales (pour rappel la Taxe d'Habitation est maintenant compensée par l'Etat et les communes perdent ainsi leur pouvoir de variation du taux et la progression annuelle des bases fiscales) ;
- Une continuité dans l'effort consenti en faveur des dépenses d'équipements avec un montant budgétisé sensiblement équivalent à 2020 de l'ordre de 27,85 M€ dont 4,97 M€ de RAR ;
- Une implication importante au sein de l'Intercommunalité par la mise en commun de cadres issus d'Orange dans les services de la CCPRO et dont les effets se font maintenant sentir ;
- Bien évidemment, il convient de tempérer ces belles perspectives 2021, puisque la crise sanitaire, sociale et économique que nous traversons actuellement laisse des traces importantes dans notre Pays et notre ville. Pour cela, la municipalité apportera son aide pour les actions qui lui sembleront aller dans le sens de l'intérêt commun et la protection de sa population et ses entreprises. Le budget 2021 en tient compte, avec des recettes revues à la baisse (pour pallier le manque de trésorerie de certains), et des crédits provisionnés pour faire face, dans la mesure de nos moyens, au besoin de nos concitoyens orangeois.